

Sollicitez la caisse de grève

afin de participer aux luttes



La caisse de Solidarité des campus Lyonnais aide les personnes mobilisées qui subiront des retenues sur leur salaire. Cette caisse est gérée par une association 1901 transpartisane et transyndicale.

Il suffit d'écrire à caisse.solidarite@douaalte.lautre.net en indiquant le nombre de jours qui, selon vous, vous sera retenu. Les compensations seront versées sur la base de la production des fiches de paie où figureront les retenues sur salaire. **L'aide est à raison de 50 euros par jour retenu**, si les fonds de la caisse le permettent.

Il n'y a pas de critères d'éligibilité particulier. **Si vous avez été en grève, et que l'impact financier vous est problématique, sollicitez.**

Si vous aviez le souhait de vous mettre en grève, mais que l'impact financier vous bloque, sollicitez.

Inversement, si vous êtes peu impacté·e par la grève et souhaitez faire un don, remplissez le formulaire <https://framaforms.org/promesse-de-don-1663945917>